



87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G8G 1A1
Téléphone : (418) 349-2060
Télécopieur: (418) 349-2395

www.ville.metabetchouan.qc.ca
greffier@ville.metabetchouan.qc.ca

Avis public de consultation

Demande de dérogation mineure 195-2024

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°195-2024 suivante :

Nature et effet : Régulariser les implantations du bâtiment principal suivantes :

- 2,67 mètres de l'emprise de la rue St-Pierre, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 8 mètres, soit une dérogation de 5,33 mètres;
- 0,27 mètre de l'emprise de la rue Saint-André, alors que le règlement de zonage exige un minimum de 8 mètres, soit une dérogation de 7,73 mètres;
- 3,80 mètres de la limite latérale ouest de la propriété, alors que le règlement de zonage exige un minimum de 4 mètres, soit une dérogation de 0,2 mètre.

Identification du site concerné : Lot 5 270 564 correspondant à une propriété située au 96 à 102, rue Saint-André, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance extraordinaire qui sera tenue le mercredi, le 22 mai 2024, à 15 h à la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 7 mai 2024.

La greffière adjointe,

Maryse Tremblay

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maryse Tremblay, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité, le 7 mai 2024 et en le faisant publier sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 7 mai 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7 mai 2024.

La greffière adjointe,

Maryse Tremblay